



Le Courant municipal

Décembre 2018 - Volume 23, no 6



Photo : Steve Beaudoin

Dans ce numéro

**Municipalité
de Saint-Stanislas**
1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Mot du maire 3

Communiqués du bureau

Résumé des séances du conseil 3-4

Trousse d'économie d'eau potable 4

Programmes d'aide financière 4

Appel de candidatures 5

Stationnement de l'Hôtel de ville 5

Commissaire à l'intégrité municipale
et aux enquêtes 5

Consultation publique - Focus groupe 6

L'écocentre 6

Divers

Bibliothèque Émilie-Bordeleau 7

SDESS - Programme de subvention 8

Association des loisirs 9

Manoir des deux rivières 9

Prêt de raquettes 10

Association des personnes aidantes 10

SQ - La vente itinérante ou de porte-à-porte . 11

Transport adapté et collectif des Chenaux ... 11

Agenda des événements locaux 11

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 570 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Février 2019

Date de tombée : 1^{er} février 2019

MOT DU MAIRE



MEILLEURS VOËUX !

Les conseillers ainsi que les employés de la Municipalité se joignent à moi pour vous offrir leurs meilleurs voeux.

Que la période des Fêtes soit pour vous et votre famille l'occasion de réjouissances et d'amicales retrouvailles.

Que la nouvelle année soit empreinte de paix, de sérénité et d'harmonie!

Joyeuses Fêtes !

Luc Dellerin
Maire de Saint-Stanislas

COMMUNIQUÉS DU BUREAU



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 5 novembre 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de octobre 2018 au total de 596 363,17 \$;
- Renouvellement du bail de location de *Usinage Fabri-Tek* pour le local situé au 39, rue de la Bétonnière;
- Accord d'un contrat à *MCi* au montant de 15 000 \$ plus les taxes, pour la réalisation des plans et devis nécessaires au dépôt d'une demande de certificat d'autorisation auprès ministère de l'Environnement, afin de pouvoir exécuter des travaux en milieu riverain pour la protection d'une conduite d'aqueduc traversant la rivière Batiscan ;
- Autorisation de paiement au montant de 1 839,60 \$ à la SAMBBA pour l'étude de caractérisation environnementale effectuée à l'emplacement où doivent être effectués les travaux de protection de la conduite d'aqueduc traversant la rivière Batiscan;
- Dépôt d'une demande d'aide financière au volet 2 du programme PRIMEAU (Programme d'infrastructures municipales d'eau) pour le remplacement de conduites d'aqueduc sur les rues du Moulin, du Pont et Goulet;
- Vérification des débitmètres afin d'assurer la précision des mesures de quantité d'eau distribuée dans son réseau d'aqueduc;
- Demande de dérogation mineure – 3, rue du Pont : Construction d'une terrasse avec empiètement dans la bande riveraine, en contravention à l'article 20.3 du règlement de zonage;
- Appui à la demande d'aide financière présentée par le Parc de la rivière Batiscan, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour réaliser un projet d'aménagement de sentiers pour la randonnée pédestre et le vélo;
- Accord d'une aide financière de 250 \$ à la FADOQ de St-Stanislas pour le financement de ses activités annuelles;

Séance tenue le 3 décembre 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de novembre 2018 au total de 136 047,49 \$;
- Adoption de l'entente sur les conditions de travail et de traitement de la directrice générale et secrétaire-trésorière pour les années 2019 et 2020;
- Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2019 comme suit :

14 janvier	1 ^{er} avril	2 juillet	7 octobre
4 février	6 mai	5 août	4 novembre
4 mars	3 juin	3 septembre	2 décembre
- Octroi d'un contrat à *ADN Communication* pour le renouvellement du site Internet de la Municipalité au montant de 5 995 \$;
- Approbation de dépenses, au montant de 23 253,31 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur le réseau routier municipal, en vue d'obtenir une aide financière du ministère des Transports;
- Adoption des prévisions budgétaires 2019 de *Transport adapté et collectif des Chenaux (TAC)* en vue de conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la municipalité, pour les personnes à mobilités réduites;
- Nomination de monsieur Claude Lefebvre au grade de capitaine du service de sécurité incendie de Saint-Stanislas;
- Accord d'un montant de 50 \$ à l'*École du Versant de la Batiscan* pour aider à la tenue du déjeuner santé annuel des écoliers;
- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux (2) ans soit, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 : Yves Bédard, président, Lucie Jacob, Guy-Paul Beaudoin, Jean-Paul Rousseau, Gaston Veillette;
- Relocalisation de l'horloge espace/temps, actuellement située à la bibliothèque, pour la confier à monsieur Luc Laramée qui projette de l'exposer dans son musée qui sera situé sur le territoire de la municipalité;



CONGÉ DES FÊTES : Veuillez noter que le bureau municipal sera **FERMÉ** pour la période des Fêtes, soit **du 24 décembre au 4 janvier** inclusivement.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

CONSTRUCTION & RÉNOVATION MAJEURE

CRÉDIT DE TAXE FONCIÈRE

- **Résidentiel (jusqu'à 3000\$ / an pendant 3 ans)**
- **Commercial (jusqu'à 10 000\$ / an pendant 3 ans)**

AIDE SUPPLÉMENTAIRE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-STANISLAS

INFORMATIONS : 819-840-0703 • WWW.SAINT-STANISLAS.CA





APPEL DE CANDIDATURES

Vous avez envie de relever un défi enrichissant tout en participant au mieux-être de votre collectivité en assurant les services de premiers soins? Faites partie de notre équipe de premiers répondants.

Secouriste de premier plan, le premier répondant est appelé sur les lieux d'un événement où la santé et la sécurité des personnes sont en danger. Sa principale fonction est de donner les premiers soins et stabiliser le patient en attendant les ambulanciers. Le premier répondant a donc un rôle essentiel auprès d'une victime (premiers soins - stabilisation d'un état - réconfort, etc.). Ses interventions permettent de sauver des vies.



STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Le stationnement de l'Hôtel de ville est réservé aux utilisateurs du guichet automatique ou du service au comptoir de la Caisse populaire et du bureau municipal. Le stationnement en d'autres temps et à d'autres fins est permis pour de courtes périodes et ne doit pas nuire au déneigement ni à la circulation sur le stationnement.



TROUSSE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Grâce au programme d'Hydro-Québec et de Solutions Écofitt, vous avez la possibilité de vous procurer une trousse d'économie d'eau potable et d'énergie à prix très modique. Il est possible de choisir entre trois modèles de trousse, chacune contenant une pomme de douche, un aérateur de robinet de salle de bain, un aérateur de robinet de cuisine et d'un sablier de douche.

Trousse # 1 - Pomme de douche à massage fixe :	7,00 \$
Trousse # 2 - Pomme de douche à effet de pluie :	9,00 \$
Trousse # 3 - Pomme de douche téléphone :	11,00 \$

Les troussees sont disponibles au bureau de la Municipalité.

COMMISSAIRE À L'INTÉGRITÉ MUNICIPALE ET AUX ENQUÊTES

DIVULGUEZ les ACTES RÉPRÉHENSIBLES en toute CONFIDENTIALITÉ dans l'intérêt des citoyens. Vous êtes PROTÉGÉ contre les REPRÉSAILLES.

Vous avez le POUVOIR D'AGIR si vous êtes témoin d'un ACTE RÉPRÉHENSIBLE qui a été commis dans une **municipalité** ou dans un **organisme municipal**.

Qu'est-ce qu'un acte répréhensible ?

- Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement applicable au Québec;
- Un manquement grave à des normes d'éthique ou de déontologie;
- Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public;
- Un cas grave de mauvaise gestion ou d'abus d'autorité au sein d'un organisme public;
- Un acte ou une omission qui porte ou risque de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou de l'environnement;
- Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible.

Contactez le Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes :

Par téléphone : 418-691-2071 / Sans frais : 1-855-280-5348

cime@mamot.gouv.qc.ca

www.mamot.gouv.qc.ca/divulgateion



CONSULTATION PUBLIQUE – FOCUS GROUPE REVITALISATION SAINT-STANISLAS

Madame, Monsieur,

Le comité de revitalisation de Saint-Stanislas vous invite à une rencontre de consultation publique le 15 janvier à 18 h 30. L'organisme *Rues principales*, accompagné par la SADC de la Vallée de la Batiscan, offre leur expertise et leur encadrement professionnel pour seconder la Municipalité dans l'établissement d'un portrait de celle-ci du point de vue de la vie sociale, de la situation économique, de son image physique et de son potentiel d'attractivité touristique.

Nous profitons de la présente pour vous inviter à participer à une importante consultation publique, appelée « Opération-Constats ». L'Opération-Constats consiste en une soirée intensive de consultation publique, sous forme de focus groupe, avec les partenaires du milieu, soit le citoyen, la communauté d'affaires, les élus, les intervenants socio-économiques, physiques et organisationnels de la municipalité, et ce, dans l'objectif d'élaborer un plan d'action.

Cette session de travail publique permettra de recueillir des données informelles auprès de gens du milieu, visant à révéler les perceptions, les points forts et les points faibles et ce qui nous caractérise. Cette consultation est un pas de plus vers la revitalisation de notre municipalité et votre présence est importante.

En réitérant l'importance de votre participation lors de cette consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de revitalisation,

Luc Pellerin, maire de Saint-Stanislas

Lucie Jacob, conseillère, responsable de la démarche de revitalisation

Quand : Mardi 15 janvier
Heure : 18 h 30 heures
Endroit : Salle municipale

Confirmer votre présence à Sylvain Lemire, agent de développement à la SADC de la Vallée de la Batiscan au 418 328-4200 poste 225 ou par courriel à slemire.sadcvb@cgocable.ca.



L'ÉCOCENTRE

Les écocentres sont ouverts toute l'année **du mardi au samedi**. Pour la **période hivernale** (1^{er} novembre au 31 mars), ceux-ci sont ouverts **de 9 h à 16 h**.

Nous vous rappelons également qu'à l'exception des peintures, des huiles et des accumulateurs de véhicules qui sont acceptés toute l'année, **les résidus domestiques dangereux ne sont pas acceptés pendant la période hivernale**.

Pour plus de détails sur les différents services offerts par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, nous vous invitons à consulter le site Internet suivant : www.rgmrm.com.

DIVERS



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

NOUVEAUX DOCUMENTS : Le 20 novembre dernier, avait lieu l'échange semestriel du Réseau des bibliothèques. Nous avons reçu plusieurs nouveaux volumes et retourné des volumes qui nous étaient prêtés depuis un certain temps. Par ailleurs, à même le budget consenti par la Municipalité, nous avons procédé à l'achat de nouveaux livres afin d'enrichir notre collection locale. De nouveaux périodiques ont fait ou feront leur apparition au cours des prochaines semaines. Également, deux expositions destinées aux jeunes, traitant de *la cuisine* et une autre, mettant en vedette *le cirque*, sont présentées dans le coin des jeunes. Nous vous invitons à venir découvrir toutes ces nouveautés en bibliothèque !

HEURE DU CONTE : Le samedi 15 décembre 2018 à 10 h, nous tiendrons une heure du conte sur le thème de *Noël*. Le tout sera suivi par un bricolage en rapport avec cet événement. Nous vous invitons avec vos tout-petits à venir nous rencontrer. Nos deux dernières activités de l'heure du conte ont connu une très faible participation; chose étonnante puisque, l'an passé, nous avons plusieurs participants. Si la tendance se poursuit lors de notre prochaine activité du conte, nous envisagerons sérieusement de mettre fin à celle-ci. Je voudrais remercier madame Ginette Trottier, enseignante à la retraite, qui s'est jointe à notre équipe pour cette activité. Son animation à la guitare fut très appréciée.

CLUB DE LECTURE : Le nouveau club de lecture de la bibliothèque a tenu sa première rencontre le 19 novembre dernier et la prochaine aura lieu le 17 décembre. C'est une formule toute simple pour les gens qui ont une passion commune : la lecture. Il est encore temps de vous inscrire. Pour plus de renseignements, communiquez avec la responsable, Diane Boisvert au 418-328-4523.

AVIS DE COURTOISIE : En collaboration avec le Réseau Biblio, nous avons implanté un système vous avertissant quelques jours à l'avance, de l'échéance de vos prêts de documents. D'ailleurs, nous procéderons à la mise à jour de vos adresses courriel, car le succès de cette opération est conditionnel à l'inscription de votre courriel dans notre système informatique. Il me fait plaisir de constater, qu'au cours des dernières semaines, il y a eu une nette amélioration en ce qui concerne les retards et c'est tout à l'honneur de nos usagers.

EXPOSITION : Je vous invite à venir visiter les œuvres de madame Guylaine Charest, artiste de chez nous. Elle expose des toiles représentant en majorité, des scènes hivernales d'un réalisme étonnant, avec un souci du détail impressionnant.

MERCI BELLA ! En décembre prochain, madame Bella Trudel nous quittera après plusieurs années de dévouement au profit de la culture dans notre municipalité. Toute l'équipe se joint à moi pour la remercier sincèrement pour son travail rigoureux dans toutes les tâches qu'elle a accomplies avec assiduité.

TRANSITION : Notre bibliothèque a connu plusieurs départs au niveau des bénévoles. Quatre personnes nous ont quittés, dont la coordonnatrice madame Marie-Andrée Tessier. En acceptant son poste et en sachant le nombre impressionnant d'heures qu'elle consacrait chaque semaine à la gestion de la bibliothèque, je savais que j'avais un défi important à relever. Je dois vous avouer, bien humblement, que sans son soutien et son support indéfectibles, je n'aurais pu assurer une transition harmonieuse, compte tenu de toutes les connaissances que je devais acquérir, en si peu de temps. Madame Tessier n'est plus la coordonnatrice de la bibliothèque, mais sa passion pour la Bibliothèque Émilie Bordeleau est toujours bien vivante.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE / PÉRIODE DES FÊTES : Prenez note que la bibliothèque sera fermée du **23 décembre 2018 au 6 janvier 2019**. C'est donc dire que la dernière journée de prêt ou de retour des documents sera le 19 décembre 2018 et nous serons heureux de vous accueillir le 7 janvier 2019. Je profite de l'occasion, en mon nom personnel et celui des bénévoles de la bibliothèque, pour vous souhaiter de passer un merveilleux temps des Fêtes avec les gens que vous aimez. Et pourquoi ne pas profiter de ce temps d'arrêt pour vous détendre en compagnie d'un bon livre !

René Leone
Coordonnateur
Bibliothèque Émilie-Bordeleau

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-STANISLAS****PROGRAMME DE SUBVENTION****Admissibilité :**

Pour être admissible au programme de subvention, chaque propriétaire doit se munir d'un permis de construction émis par le service d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Stanislas.

Également pour avoir droit à une subvention, chaque propriétaire doit en faire la demande et fournir tous les documents nécessaires auprès de la Société de développement économique de Saint-Stanislas.

Applicabilité :

Ce programme est applicable aux constructions suivantes situées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Stanislas :

- Toute habitation principale neuve (excluant les bâtiments secondaires, accessoires ou chalets)
- Toute nouvelle industrie (excluant les exploitations agricoles et forestières)
- Tout nouveau commerce de gros ou de détails
- Tout transfert d'emplacement d'un commerce existant ou d'une industrie existante qui augmenterait la valeur foncière de plus de 50 000 \$;
- Toute rénovation ou amélioration majeure d'un commerce ou d'une industrie qui augmenterait la valeur foncière de ce commerce ou de cette industrie de plus de 25 000 \$.

Montant de la subvention :

Pour les nouvelles habitations principales : Le montant de la subvention est de 1 % de la valeur foncière du terrain et du bâtiment, telle que mentionnée sur le premier certificat d'évaluation émis par la MRC des Chenaux. La subvention maximale est de 2 000 \$ par habitation.

Pour les nouveaux commerces et nouvelles industries : Le montant de la subvention est de 2 % de la valeur foncière du terrain et du bâtiment telle que mentionnée sur le premier certificat d'évaluation émis par la MRC des Chenaux. La subvention maximale est de 4 000 \$ par commerce ou industrie.

Pour les transferts d'emplacements d'un commerce existant ou d'une industrie existante : Le montant de la subvention est de 2 % de la différence de la valeur foncière, selon le rôle d'évaluation en vigueur au moment du transfert, à partir de 50 000 \$, entre l'emplacement actuel et le nouvel emplacement. La subvention maximale est de 4 000 \$ par transfert d'emplacement.

Pour les rénovations ou améliorations majeures d'un commerce ou d'une industrie : Le montant de la subvention est de 2 % de la différence de la valeur foncière, à partir de 25 000 \$ entre l'ancienne et la nouvelle évaluation, telle que mentionnée sur le certificat d'évaluation émis par la MRC des Chenaux, suite à ces rénovations. La subvention maximale est de 4 000 \$ par commerce ou industrie.

REMERCIEMENTS : Le conseil d'administration de la SDESS tient à remercier madame Guylaine Charest pour son implication et son dévouement comme administratrice durant plusieurs années au sein du conseil de l'organisme. Elle est remplacée par Paul Goyette, conseiller.

Alain Déry
Président



ASSOCIATION DES LOISIRS - Visite du père Noël

Le père Noël était de passage dans notre beau village dimanche le 2 décembre 2018, afin d'offrir un cadeau aux enfants. Au total, 67 enfants âgés entre zéro et neuf ans étaient inscrits à l'activité. On ne pourrait passer sous silence l'arrivée spectaculaire du père Noël et de la Fée des étoiles à bord du camion de pompier de la Municipalité. Merci à monsieur Gaston Veillette pour être allé à la rescousse du personnage tant attendu. Le comité des Loisirs tient à remercier les commanditaires qui ont rendu cette fête de Noël possible :

Construction Cossette & Lafontaine
Coffrage Sanchagrin
ADF Diesel
L'Entre-Jeux (Jouets Frimousse)
Marché Bonichoix St-Stanislas
Transport R. Brouillette
Clinique dentaire Patrick Roberge
Garage Luc Genest
Cossette et Pronovost - Entrepreneurs Électriciens
Resto-Brasserie Le Presbytère
Sucrerie Boisvert & fils

Pour terminer, un merci spécial à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont donné de leur temps pour que cette journée soit magique dans le cœur des enfants.
On se dit à l'an prochain Père-Noël !!



LE SAVEZ-VOUS?

Il existe des organismes qui aident les personnes à demeurer autonomes le plus longtemps possible au Manoir des deux rivières tels que :

Programme PAIR

SERVICE GRATUIT d'appels automatisés que les abonnés reçoivent à une heure prédéterminée.

1. APPEL DE SÉCURITÉ qui génère une alerte si l'abonné ne répond pas après trois tentatives.
2. APPEL POUR FAIRE PENSER aux abonnés leur prise de médication, taux de glycémie, etc.

Soutien à domicile des Chenaux (évaluation gratuite)

Aide-domestique : Votre entretien ménager régulier, la préparation de vos repas, la lessive et les changements de lits, pour faire vos courses ou encore pour votre grand ménage annuel.

Ce service est couvert en partie par la Régie de l'assurance-maladie et le tarif varie en fonction de votre âge et de votre situation financière ou de votre condition médicale.

Assistance à la personne : Aide au lever, aide à l'habillage, aide à l'alimentation, assistance aux déplacements, soins d'hygiène, bain complet.

CLSC Guichet unique de service.

Service d'infirmière, distribution de médication...

Des services complémentaires qui facilitent la vie de nos locataires.

Logements 3½ et 4½ disponibles dès maintenant avec service de deux repas par jour.

Pour un temps limité : profitez de trois mois d'essai gratuits (sur le coût du loyer seulement, frais de repas en sus), sans obligation de votre part.

Info : 819-690-8840 / manoirdeuxrivieres@gmail.ca

Nous désirons souhaiter la bienvenue à messieurs Glorien Germain et Denis Trudel qui se sont joints à nous à l'automne dernier.

Prêt de raquettes gratuit



Tout l'hiver, un service de prêt de raquettes est à la disposition de toute la famille. Petits et grands... parents, pourront s'initier à la raquette.

Point de service:

Bureau Municipal
1302, rue principale
Saint-Stanislas
819 840-0703

Lundi au jeudi

8h00 à 17h00

Vendredi

8h00 à 12h00

Une pièce d'identité et un dépôt de 20 \$ par paire de raquettes pour maximum de 60 \$ par famille sont exigés. Dépôt remis au retour des raquettes.



ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

☎ 418-289-1390 / Sans frais : 1-855-284-1390 ☎ 819-840-0457

info@aidantsvalleebatiscan.org / www.aidantsvalleebatiscan.org

Noël pour les membres ! Mardi le 11 décembre - 10 h 30 à 15 h - Salon de quilles de St-Adelphe. 15 \$. Jouer aux quilles, rire, s'amuser, se divertir et des surprises juste pour vous! Venez fêter Noël en bonne compagnie. Un repas traditionnel vous est offert à petit prix pour l'occasion. Inscrivez-vous; on a hâte de festoyer à vos côtés.

Café-rencontre : Mardi le 18 décembre de 13 h 30 à 15 h - Sainte-Anne-de-la-Pérade
Jeudi le 20 décembre de 13 h à 15 h - Micro-brasserie À la Fût, Saint-Tite

Un breuvage à votre goût, des discussions intéressantes et un endroit chaleureux pour vous accueillir. Venez partager de bons moments avec nous, le temps d'un après-midi. Pour cet après-midi, le thème «souvenirs d'antan» sera au cœur de la discussion.

Les troubles anxieux : Mardi le 8 janvier de 13 h 30 à 15 h - Saint-Luc-de-Vincennes
Jeudi le 10 janvier de 13 h 30 à 15 h - Sainte-Thècle

Un atelier animé par une intervenante qui vous guidera à travers l'univers des troubles anxieux. Comprendre la personne dans sa maladie et l'accompagner adéquatement. Venez en apprendre davantage!

Aider sans s'épuiser : La famille : Mardi le 15 janvier de 13 h à 15 h - Saint-Luc-de-Vincennes
Jeudi le 17 janvier de 13 h 30 à 15 h - Sainte-Thècle

Sensibiliser votre famille à votre rôle de proche aidant et vous donner les moyens de partager les tâches. Évaluer de façon réaliste, la possibilité d'utiliser votre famille comme une ressource dans la situation d'aide.

Conférence : Les maladies apparentées à l'Alzheimer : Vendredi le 25 Janvier - Champlain

Dans le cadre du mois de l'Alzheimer, cette conférence vous est offerte en collaboration avec une intervenante de la Maison Carpe Diem (Christine Charest) et par un réputé neuropsychologue (Daniel Geneau), qui viendront vous parler des maladies apparentées à l'Alzheimer. Gratuit. Places limitées.

Café-jasette : Mardi le 29 janvier de 13 h à 15 h - Sainte-Anne-de-la-Pérade
Jeudi le 31 janvier de 13h30 à 15h00 - Saint-Adelphe

Un breuvage à votre goût, des discussions intéressantes et un endroit chaleureux pour vous accueillir. Venez partager de bons moments avec nous, le temps d'un après-midi



LA VENTE ITINÉRANTE OU LE PORTE-À-PORTE

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents de la MRC des Chenaux qui sont sollicités par des vendeurs itinérants.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour. Cela empêchera un inconnu de pouvoir y pénétrer à votre insu.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Si la personne vous demande si vous vivez seul, DITES NON.
- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo. Bien la visualiser et prenez le temps de vérifier auprès de votre Municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme a le droit d'effectuer de la vente itinérante.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de numéro de carte de crédit.
- S'il s'agit d'une occasion d'investissement, faites les recherches nécessaires. Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.
- **Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.**
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez [l'Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1-800-659-4264.

Annie Thibodeau, sergente
Centre de services MRC-Louiseville
Poste MRC des Chenaux
Sûreté du Québec
819 379-7780



MAGASINAGE DES FÊTES

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES CHENAUX



Veuillez prendre note que TAC des Chenaux vous offre le service de transport les lundis, mercredis et vendredis, en direction de Trois-Rivières vers les Galeries du Cap ainsi que le Centre commercial Les Rivières.

Toute la population de la MRC des Chenaux peut profiter de ces lignes offertes les 3 jours de la semaine au coût de 3 \$ par embarquement.

Horaires : Départs prévus vers 10 h
Retours prévus vers 15 h (Centre commercial Les Rivières)
15 h 15 (Galeries du Cap)



Transport
ADAPTÉ & COLLECTIF
des Chenaux

Vous devez faire votre réservation 24 heures avant votre déplacement au numéro 819-840-0968, poste 1.

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mercredi 12 décembre	 CHEVALIERS DE COLOMB ST-STANISLAS - CONSEIL 2903 Souper de Noël à la salle municipale.
Samedi 15 décembre	 FADOQ ST-STANISLAS Soirée dansante à la salle municipale, avec animation musicale par Léon Aubry.
Lundi 17 décembre 19 h 30	 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Présentation des prévisions budgétaires 2019.
Mercredi 9 janvier	 FILLES D'ISABELLE - CERCLE MARIE DE L'ÉTOILE # 917 Réunion mensuelle des membres à la salle de l'Âge d'Or, avec échange de cadeaux d'une valeur de 10 \$.
Lundi 14 janvier 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.
Mardi 15 janvier 19h 30	 CONSULTATION PUBLIQUE - FOCUS GROUPE REVITALISATION SAINT-STANISLAS Voir détails en page 6.
Samedi 19 janvier 19 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Soirée dansante à la salle municipale, avec animation musicale par Léon Aubry.
Lundi 4 février 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.
Mercredi 13 février 17 h 30	 FILLES D'ISABELLE - CERCLE MARIE DE L'ÉTOILE # 917 Souper de la St-Valentin au restaurant Le Villageois à Saint-Narcisse. Réunion et activités sociales.
Samedi 16 février 19 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Soirée dansante à la salle municipale, avec animation musicale par Léon Aubry.
Dimanche 24 février 10 h 30	 LES ASSOCIÉS AUX FILLES DE JÉSUS Repas-partage au profit des Missions des Filles de Jésus. À la salle municipale.
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or.

